

La « filière cannabis» en Afrique de l'Ouest

Marion BOUCHAUD, Parcours CID

Séminaire Afrique Subsaharienne, B. Conte et R.Otayek
2007-2008

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. LA DEGRADATION DES CONTEXTES SOCIO-ECONOMIQUES	3
a. Le boom des cultures de plantation et les blocages fonciers	3
b. Déficiences structurelles des économies africaines.....	4
c. Les conséquences des Plans d'Ajustement Structurels (PAS)	6
2. LE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE DE CANNABIS COMME ALTERNATIVE AUX BLOCAGES	7
a. Une culture rentable et peu risquée.....	7
b. Complémentarité avec les cultures licites	10
c. Stratégie de survie et risques induits	10
3. LA HAUSSE DE LA DEMANDE	11
a. Les différentes représentations du cannabis	13
b. Violence et consommation de cannabis	13
c. Une réponse à la dégradation des conditions de vie	14
4. CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DE LA COMMERCIALISATION	15
a. Le rôle des réseaux de trafiquants nigériens et ghanéens	16
b. Une commercialisation intégrée aux circuits marchands préexistants	17
c. Maintien du système de redistribution clientéliste	17
CONCLUSION	18
BIBLIOGRAPHIE	20

INTRODUCTION

Aujourd'hui, l'Afrique de l'ouest fait parler d'elle en tant que plaque tournante pour le trafic de cocaïne à l'échelle mondiale. De nombreux rapports des institutions internationales et nationales ont indiqué que de plus en plus de cocaïne en provenance de l'Amérique latine transitait via l'Afrique de l'Ouest à destination de l'Europe. Or, un fléau au moins aussi grave et pourtant moins documenté touche depuis plusieurs années la région : la production et la consommation, à grande échelle, du cannabis. En effet, cette drogue est, dans tous les pays de la zone (sauf le Burkina-Faso)¹, la drogue la plus consommée. Selon différents historiens, le cannabis est présent en Afrique de l'Ouest depuis au plus tôt le XIII^e siècle et les premiers contacts avec les Arabes ou au plus tard depuis la fin de la seconde guerre mondiale et le retour des soldats ghanéens et nigériens des combats au sein de l'armée britannique en Asie du Sud.

Cependant, la région n'a jamais été, jusqu'au milieu des années 80, une zone de production et de consommation à grande échelle. Or, à cette époque, de zone de transit, elle devient un véritable lieu de production, de consommation, et donc de trafic. Comment expliquer un tel boom?

Nous verrons en fait que le contexte économique et social dégradé, devenu de plus en plus pesant dans les années 80 pour la majorité de la population explique largement ce revirement. Après avoir analysé cette dégradation, nous verrons quelles en ont été les conséquences sur la production, la consommation et la commercialisation du cannabis.

1. LA DEGRADATION DES CONTEXTES SOCIO-ECONOMIQUES

Une des justifications les plus souvent données par les agriculteurs pour s'être mis à la culture de cannabis, est la dégradation de leur situation économique. Ainsi, au Nigeria, une étude menée par l'UNODC a montré que 70% des producteurs et 84% des trafiquants ayant répondu à l'enquête justifiaient leur conversion par des raisons économiques².(..) Les années 80 ont en effet été marquées en Afrique de l'Ouest par une dégradation importante des conditions socio-économiques de la population, touchant à la fois les populations urbaines et rurales. Cette dégradation s'est faite selon des modalités différentes dans les différents pays d'Afrique de l'Ouest, mais a abouti (ou accentué) dans tous les cas à la même situation : la hausse des activités liées à la production/commercialisation/consommation du cannabis.

a. Le boom des cultures de plantation et les blocages fonciers

¹ Rapport UNODC

² United Nations Office for Drug Control and Crime Prevention (UNODCCP), *The Drug Nexus in Africa*, ODCCP Studies on Drug and Crime, 1999, p. 49

Certains pays de la région, dès l'indépendance, ont fondé leur économie sur l'exploitation d'une ou plusieurs cultures de rente. C'est le cas notamment de la Côte d'Ivoire qui servira ici d'exemple pour illustrer la situation.

Dès l'indépendance, un système économique fondé sur la gestion des rentes issues de la production de cacao et de café y a été mis en place, et a permis d'alimenter le système clientéliste. La production de cacao a décollé donc à partir des années 60 et a connu entre 1970 et 1990 un taux de croissance annuel moyen de 8%³. A l'apogée de ce « boom cacaoyer », on estime qu'environ 40% de la population ivoirienne était impliquée dans la production de cacao, tandis que le pays tirait plus de la moitié de ses revenus d'exportation de ce produit (un tiers du PIB)⁴. Néanmoins, à partir du milieu des années 80, on a observé une chute des revenus liés à cette culture, chute au moins partiellement imputable aux blocages structurels du système d'exploitation agraire ivoirien. En effet, afin de stimuler la production de cacao, le gouvernement a favorisé la « colonisation » de la forêt équatoriale par les petits producteurs nationaux mais a également fait appel à une main d'œuvre immigrée importante. Ainsi, les « fronts pionniers » se sont déplacés au fil du siècle de la frontière ghanéenne à l'extrême sud-ouest du pays. Ceci a été accentué par l'épuisement des anciennes terres (dégradation agro-écologique) qui poussait les producteurs à coloniser de nouvelles terres, le renouvellement des parcelles déjà utilisées étant beaucoup plus coûteux en travail et en capital. C'est pourquoi, de 12 millions d'hectares à l'indépendance, les réserves forestières de la Côte d'Ivoire ne couvraient plus que 2 millions d'hectares en 1990⁵. Au fur et à mesure, on a ainsi assisté à un épuisement des ressources arables, et les producteurs se sont retrouvés devant un blocage foncier, forcés de trouver des sources de revenus alternatives pour financer les investissements nécessaires au maintien de leur rente cacaoyère.

Si l'exemple de la Côte d'Ivoire est particulièrement significatif, d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, notamment le Togo et la Guinée⁶ ont fait face aux mêmes blocages fonciers, rendant plus difficile l'accès à la terre pour les nouvelles générations. D'autres facteurs, principalement écologiques et climatiques, comme la sécheresse dans le monde sahélien, ont réduit la surface des terres cultivables. Ainsi, en Gambie, la sécheresse a entraîné une très forte salinisation des terres, diminuant à la fois les surfaces disponibles et leurs rendements⁷.

b. Déficiences structurelles des économies africaines

³ LEONARD, Eric, *Crise des économies de plantation et trafic de drogues en Afrique de l'Ouest : les cas ivoirien et ghanéen*, in Autrepart (8), 1998, pp. 79-99

⁴ Ibid.

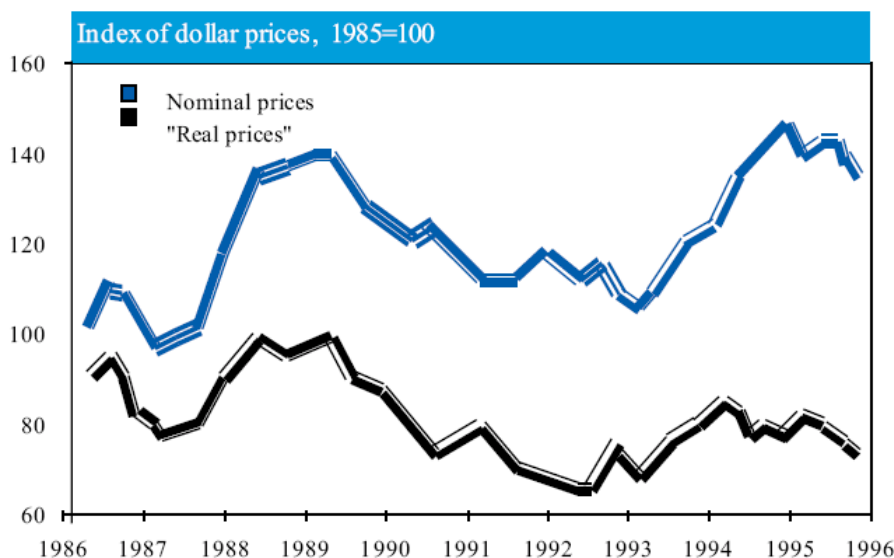
⁵ Observatoire Géopolitique des Drogues, *West Africa: In-Depth Assessment Study on Drug Production and Local Trafficking, in particular related to Cannabis Cultivation*, Paris, OGD (Report to the European Commission, D-Afr/94/01), 1995

⁶ PEREZ, Pascale et LANIEL, Laurent, *Croissance et... croissance de l'économie du cannabis en Afrique subsaharienne (1980-2000)*, in Hérodote n°112, La Découverte, Paris, 1^{er} trim. 2004

⁷ LABROUSSE, Alain, *La culture du cannabis en développement*, Décembre 2007

Il est de notoriété publique que les secteurs ruraux des économies africaines sont particulièrement sensibles aux chocs externes, leur vulnérabilité aux variations des cours mondiaux étant très élevée. La chute des cours mondiaux dans la deuxième moitié des années 80 a donc eu des répercussions dramatiques pour les petits producteurs. Globalement, on estime que les pays africains ont souffert, entre 1981 et 1993 d'une détérioration des termes de l'échange de l'ordre de 3,6% par an⁸.

Figure 1. Non-fuel commodity export prices of developing countries, 1986-1996



Source: United Nations World Economic and Social Survey, 1997

Or, la majorité des économies reposant sur les rentes de l'exportation de matières premières, ce sont principalement les producteurs qui ont été touchés par cette chute des prix. Ainsi, en Côte d'Ivoire, entre 1988 et 1992, le prix bord-champ du café décortiqué a été divisé par 4 et celui du cacao par 2,7⁹, réduisant ainsi, sur la même période, les revenus des planteurs de plus de 60%¹⁰.

Cette situation a été encore plus accentuée par la mono-spécialisation de certains pays dans des cultures de rente (cf. Côte d'Ivoire). En effet, si pendant plusieurs décennies, des organismes d'Etat ont permis le transfert des rentes vers les autres secteurs de l'économie (Caisse de Stabilisation en Côte d'Ivoire, Cocoa Board au Ghana), ils n'ont cependant pas permis le développement d'un secteur manufacturier digne de ce nom, et ont surtout alimenté les secteurs administratifs (Dutch Disease)¹¹, ne faisant donc qu'accroître la dépendance des économies envers les cultures de rente et donc les répercussions des variations des cours mondiaux.

⁸ UNODCCP, *The Drug Nexus in Africa*, op. cit.

⁹ PEREZ, Pascale et LANIEL, Laurent, *Croissance et... croissance de l'économie du cannabis en Afrique subsaharienne (1980-2000)*, op. cit.

¹⁰ Observatoire Géopolitique des Drogues, *West Africa: In-Depth Assessment Study on Drug Production and Local Trafficking, in particular related to Cannabis Cultivation*, op. cit.

¹¹ LEONARD, Eric, *Crise des économies de plantation et trafic de drogues en Afrique de l'Ouest : les cas ivoirien et ghanéen*, op. cit.

S'ajoute à cela la façon dont est organisé le système de redistribution des rentes. En effet, comme on l'a déjà vu, dans la majorité des pays, la survie de l'économie de plantation était assurée par la mise en place d'un régime clientéliste permettant le maintien de la cohésion nationale. Ainsi, une partie conséquente des revenus des exportations des matières premières revenait aux élites politiques (voire par exemple le système des quotas nominaux d'exportation ou les permis d'exploitation forestière en Côte d'Ivoire), et limitait la part des revenus revenant aux petits producteurs (30 à 50% en Côte d'Ivoire, moins de 30% au Ghana¹²). Lors des variations de ces revenus, on privilégiait la part revenant aux élites, au détriment de celles de ces mêmes producteurs. De même, lorsque les prix remontaient, notamment au cours de la période 1993-94 (+220% pour le cacao), les prix payés bord-champ augmentaient dans une proportion bien moindre (+50% en Côte d'Ivoire sur cette période, compensant à peine l'inflation liée à la dévaluation du franc CFA, mais ne suffisant pas à compenser le doublement du prix des intrants)¹³.

Tous ces facteurs ont favorisé la mise en place d'un cercle vicieux de l'appauvrissement des agriculteurs : la baisse des revenus les obligeant à limiter leurs investissements, les rendements diminuent, accentuant encore un peu plus leur pauvreté.

c. Les conséquences des Plans d'Ajustement Structurels (PAS)

Autre facteur de dégradation des situations socio-économiques : les Plans d'Ajustement Structurels, mis en place à l'instigation des institutions financières internationales dans les années 80 comme condition à l'attribution de nouveaux prêts ou de rééchelonnement des dettes nationales. Ces plans ont eu plusieurs conséquences dramatiques sur les populations locales.

Tout d'abord, les filières de commercialisation des produits d'exportation ont été brusquement libéralisées, ce qui a abouti entre autres au démantèlement des structures étatiques (ou paraétatiques) de soutien à la production et à la commercialisation de ces produits. Présents dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, ces organismes, malgré les lourdeurs administratives et les « pertes » financières induites par le clientélisme, avaient le mérite d'assurer dans la plupart des cas des prix minimums, de favoriser l'accès des producteurs aux systèmes de crédit et aux intrants nécessaires à la production (produits phytosanitaires, équipement). Au Togo, l'OPAT (Office des Produits Agricoles du Togo) assurait même la rénovation des plantations et l'entretien des pistes¹⁴. Les PAS ont imposé le remplacement de ces structures par de nouveaux modes de commercialisation et l'apparition de nouveaux opérateurs, privés. En conséquence, alors que les revenus des producteurs diminuaient (du fait entre autre des raisons précitées mais aussi de la fin du système

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

¹⁴ PEREZ, Pascale et LANIEL, Laurent, *Croissance et... croissance de l'économie du cannabis en Afrique subsaharienne (1980-2000)*, op. cit.

de prix garantis), les prix des intrants (engrais, semences) augmentaient. Au Sénégal, ces prix ont été jusqu'à doubler suite à la libéralisation de la filière du riz¹⁵.

Une autre conséquence des PAS a été l'ouverture forcée des frontières et la levée des barrières douanières qui ont mis directement en concurrence sur les productions vivrières locales et les produits d'importation, très souvent hautement subventionnés (blé américain et européen, riz asiatique)¹⁶. Ainsi, en 1997, 1kg de riz produit au Sénégal coûtait 180 francs CFA alors qu'au même endroit, 1kg de brisures de riz importé d'Asie ne revenait qu'à 135 francs CFA¹⁷.

Enfin, le dégraissage des organismes publiques a mis au chômage une part non négligeable des classes moyennes urbaines, contribuant ainsi à diminuer leur niveau de vie, et en en faisant donc des cibles privilégiées pour les trafiquants, que ce soit en tant que consommateur ou en tant qu'acteurs de ce trafic. En effet, on a assisté à partir de la fin des années 80, et comme conséquence directe de ces dégraissages, à une explosion des secteurs informels, et notamment des activités liées au trafic de substances illicites au premier rang desquels se trouve le cannabis.

On voit donc comment la dégradation des contextes socio-économiques en Afrique de l'Ouest a obligé non seulement les producteurs, mais aussi une part non négligeable des populations urbaines, à chercher une source alternative de revenus pour assurer leur survie. La reconversion dans la production et/ou la commercialisation (et même la consommation) de cannabis est apparue, pour plusieurs raisons, comme l'une des solutions les plus « rationnelles » à cette situation.

2. LE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE DE CANNABIS COMME ALTERNATIVE AUX BLOCAGES

Le cannabis s'est tout d'abord présenté comme une alternative pour les producteurs. En effet, ils ont pu trouver dans la production de cette plante plusieurs avantages non-négligeables.

a. Une culture rentable et peu risquée

En effet, le cannabis est un produit extrêmement rentable pour les agriculteurs.

Il peut pousser à peu près partout du fait de sa haute résistance et adaptabilité aux conditions climatiques et géologiques. On retrouve ainsi des plants de cannabis aussi bien dans les zones équatoriales que dans le Sahel (au Niger, certains producteurs profitent même des réseaux d'irrigations financés par l'Etat)¹⁸. De plus, chaque plant peut connaître entre deux et quatre cycles de production par an,

¹⁵ PEREZ, Pascale et LANIEL, Laurent, *Croissance et... croissance de l'économie du cannabis en Afrique subsaharienne (1980-2000)*, op. cit.

¹⁶ PEREZ, Pascale, *Quel est le poids du facteur agricole dans le « phénomène drogues » en Afrique ?*, in OGD, *Les drogues en Afrique Subsaharienne*, Paris, Most-UNESCO-KARTHALA, 1998

¹⁷ LABROUSSE, Alain, *La culture du cannabis en développement*, op. cit.

¹⁸ Observatoire Géopolitique des Drogues, *Atlas Mondial des Drogues*, Presses Universitaires de France, 1996

augmentant donc les rendements des parcelles de terre utilisés. En conséquence, la production de cannabis a une valeur ajoutée telle par rapport à la superficie cultivée, qu'elle permet une activité agricole sans forcément avoir le capital foncier normalement nécessaire pour les cultures licites. Le cannabis se consommant avant tout (en Afrique de l'Ouest) sous forme séchée (fleurs et feuilles), sa conservation est plus facile (jusqu'à plusieurs mois sans se dégrader) et il résiste davantage aux temps de transports allongés. De plus, cet avantage permet aux familles de se servir de leur production de cannabis comme d'une « assurance » face aux risques conjoncturels (guerres, aléas climatiques, etc.)¹⁹ ou d'une « épargne » pour les événements exceptionnels (mariages, scolarité, etc.)²⁰.

En outre, sa production nécessite un investissement limité en capital et en travail, en comparaison avec d'autres cultures, licites. En Gambie, la valeur ajoutée pour une journée de travail est 7,5 fois plus importante pour le cannabis que pour le cacao (1995)²¹. Cette faiblesse de l'investissement nécessaire, alliée à des prix de vente dépassant largement ceux des cultures licites traditionnelles en fait une production extrêmement rentable. Ainsi, dans l'ouest ivoirien, « le produit de 0,1ha de cannabis vendu au sac procure, sur deux cycles de culture, un revenu annuel de 3 à 4 millions de francs CFA : cette somme représente une valeur de 10 à 13t de cacao, soit le produit annuel d'une plantation d'une trentaine d'hectares exploitée en faire-valoir direct par une dizaine de travailleurs. »²². De même, en Guinée, en 1995, 17 pieds de cannabis suffisaient à produire (en un cycle) 25kg de feuilles et fleurs, assurant un revenu de 2500 FF, soit le revenu annuel moyen d'une famille de 8 personnes ne cultivant que des produits licites²³. En Gambie (1995), la culture d'un hectare de cannabis rapporte 100 fois plus qu'un hectare de manioc et 55 fois plus qu'un hectare d'arachide²⁴. D'une manière générale, dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, le cannabis reste largement plus rentable que les autres produits. Cela s'explique bien entendu avant tout par l'interdit pesant sur ces produits dans tous ces pays.

¹⁹ Alain Labrousse cite notamment le cas de la Côte d'Ivoire où, depuis 2002 et l'éclatement de la guerre civile, les producteurs doivent souvent faire face à l'impossibilité d'évacuer leurs cultures licites, alors même que les réseaux de trafiquants parviennent à continuer leurs activités. (LABROUSSE, Alain, *La culture du cannabis en développement*, op. cit.)

²⁰ PEREZ, Pascale et LANIEL, Laurent, *Croissance et... croissance de l'économie du cannabis en Afrique subsaharienne (1980-2000)*, op. cit.

²¹ *Ibid.*

²² LABROUSSE, Alain, *Quelles sont les conséquences de l'interaction entre le trafic des drogues et les conflits armés en Afrique subsaharienne ?*, OGD, Les drogues en Afrique subsaharienne, Paris, Most-UNESCO-KARTHALA, 1998, pp.159-167

²³ PEREZ, Pascale, *Quel est le poids du facteur agricole dans le « phénomène drogues » en Afrique ?*, op.cit.

²⁴ PEREZ, Pascale et LANIEL, Laurent, *Croissance et... croissance de l'économie du cannabis en Afrique subsaharienne (1980-2000)*, op. cit.

Tableau 1 – Productivité du travail comparée pour différentes cultures dans le Sud-Ouest ivoirien (en francs CFA)

Culture	Caractéristiques	Jours travail par hectare	Avant dévaluation (1993)			Après dévaluation (1995)		
			Prix au kg	Produit brut à l'hectare	Productivité journalière	Prix au kg	Produit brut à l'hectare	Productivité journalière
Cacao	extensif	35 jours		60 000 F	1 700 F		95 000 F	2 700 F
	semi-intensif	55 jours	200 F	80 000 F	1 650 F	315 F	130 000 F	2 360 F
	intensif	80 jours		130 000 F	1 650 F		205 000 F	2 560 F
Café	semi-intensif	85 jours	230 F	80 000 F	950 F	550 F	192 000 F	2 265 F
Riz-manioc	manioc 2 ^e cycle	170 jours	60 F	150 000 F	885 F	130 F	255 000 F	1 500 F
			/kg paddy				/kg paddy	
Maïs-maïs	2 cycles/an	90 jours	30 F/kg	75 000 F	835 F	60 F/kg	150 000 F	1 665 F
Cannabis séché	Producteur captif		1 500 F	3 100 000 F	13 500 F			
	Vente en gros	215 jours	7 000 F	8 700 000 F	38 500 F			
	Demi-détail		22 500 F	17 500 000 F	78 000 F			
Cannabis fermenté	Producteur captif		1 500 F	2 800 000 F	20 000 F			
	Vente en gros	130 jours	2 100 F	3 700 000 F	33 500 F			
	Demi-détail		4 500 F	7 600 000 F	46 000 F			

Source : enquêtes 1994-95.

25

Pourtant, il est important d'ajouter que le facteur risque induit par cet interdit prend une place limitée dans la décision du producteur²⁶ (ou du moins importante que dans d'autres régions du monde). En effet, même si la culture, la consommation et le trafic de cannabis sont très lourdement réprimés dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest (ainsi, au Ghana, la production et la commercialisation sont punies de 10 de prison, la consommation de 5ans)²⁷, l'application des lois reste néanmoins rare, du fait à la fois de la faiblesse de certaines institutions policières et judiciaires, mais également de la corruption. La production de cannabis est au contraire perçue comme un facteur de « diversification des risques », face à la vulnérabilité des producteurs aux chocs externes²⁸.

Enfin, le cannabis est un produit dont la commercialisation est facilitée pour les producteurs. En effet, la plupart du temps, ce sont les trafiquants eux-mêmes qui viennent chercher la production, le plus souvent commandée au moment où ils leur remettent les semences (et même parfois les intrants nécessaires) et payent une partie en avance. Les producteurs n'ont donc dans la majorité des cas aucun surcoût lié au transport de leur production. Cette donnée est loin d'être négligeable dans le cas de régions dont l'accès est difficile (faiblesse des infrastructures, situation géographique, etc.), devenant même un avantage important si l'on considère que les trafiquants apprécient ces régions relativement moins surveillées et donc que cette culture souffre moins de l'éloignement des marchés. Le cannabis joue dans ce

²⁵ LEONARD, Eric, *Crise des économies de plantation et trafic de drogues en Afrique de l'Ouest : les cas ivoirien et ghanéen*, op. cit.

²⁶ UNODCCP, *The Drug Nexus in Africa*, op. cit.

²⁷ LANIEL, Laurent, *Violence et cannabis : Usages du «tabac du diable» au Ghana*, Traduction revue et actualisée de l'article «Violencia y marihuana: Usos del "tabaco de diablo" en el Ghana contemporáneo» publié in Inchaurreaga, Silvia (compiladora): *Drogas y Drogadependencias, Teoría, Clínica e Instituciones*, CEAD-SIDA, Universidad Nacional de Rosario (UNR), Rosario, 1997.

²⁸ UNODCCP, *The Drug Nexus in Africa*, op. cit.

cas le rôle de culture d'intégration aux économies nationales pour une partie de la population impliquée²⁹, au-delà de son simple rôle de compensation déjà évoqué.

b. Complémentarité avec les cultures licites

Un autre avantage non-négligeable lié à la production de cannabis est sa complémentarité avec les autres cultures, et notamment avec les cultures de plantation. En effet, si, comme on l'a montré, la culture du cannabis est peu gourmande en investissement, elle permet en revanche au producteur, par l'importance des revenus qu'elle génère, de faire face aux injections de capital nécessaires pour les autres types de cultures. A l'inverse, les autres cultures sont nécessaires pour d'une part dissimuler les plants de cannabis et d'autre part justifier les revenus aux yeux de la communauté³⁰. Enfin, du fait de l'interdit qui frappe le cannabis, l'entretien des plants se fait avant tout en fin de journée pour plus de discrétion et ne diminue donc pas le travail effectué dans la journée sur les autres cultures.

Eric Léonard souligne la pertinence de ces complémentarités dans le cas des planteurs de cacao du sud-ouest ivoirien : *« Les complémentarités apparaissent particulièrement fortes entre la culture de cannabis et celle de cacao : après la dissolution des rentes de fertilité liées à l'exploitation du milieu forestier, les investissements nécessaires au renouvellement des plantations supposent une injection massive de capital(...) La culture du cannabis est, parmi les activités accessibles aux petits paysans, la seule qui permette de tels transferts »*³¹.

Mais la production de cannabis peut même dans certains cas être considérée comme un support du développement local voire régional. En effet, la situation d'illégalité des producteurs leur interdit toute dépense somptuaire avec les revenus issus de leurs cultures de cannabis, et les amène donc dans la plupart des cas à réinvestir une partie importante de leurs profits. Une étude menée dans le sud-ouest ivoirien montre que les producteurs investissent principalement dans l'immobilier urbain (32%), le commerce (29%) et les transports (taxis, transports de cultures, etc. – 45%), contribuant ainsi au développement régional et à la création d'emplois.

c. Stratégie de survie et risques induits

On voit donc comment, dans une stratégie de survie, la production de cannabis a pu apparaître comme une alternative plus qu'intéressante pour les producteurs ouest-africains, frappés de plein fouet par la pauvreté. Selon certains auteurs (Laurent Laniel et Pascale Perez de l'ancien Observatoire Géopolitique des Drogues), ce qu'ils nomment « l'innovation cannabis » constitue « l'alternative la plus

²⁹ PEREZ, Pascale et LANIEL, Laurent, *Croissance et... croissance de l'économie du cannabis en Afrique subsaharienne (1980-2000)*, op. cit.

³⁰ LEONARD, Eric, *Crise des économies de plantation et trafic de drogues en Afrique de l'Ouest : les cas ivoirien et ghanéen*, op. cit.

³¹ *Ibid.*

pertinente de survie»³² pour les producteurs. Même les experts de la très prohibitionniste UNODC (Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime), dans un rapport intitulé « Le Réseau des drogues en Afrique » (1999), admet que « dans ce contexte [de crise économique], la décision du paysan de chercher d'autres moyens de survie est, dans une perspective purement économique, entièrement rationnelle »³³.

De fait, pour beaucoup de ces paysans, le cannabis est une culture indispensable au maintien de l'activité agricole. Plusieurs études de l'OGD, menées tout au long des années 90 en Afrique de l'Ouest, montrent même qu'il est devenu un produit agricole pivot qui constitue au moins 75% des revenus monétaires des familles le cultivant. Ce constat, s'il confirme l'idée selon laquelle la production de cannabis est souvent indispensable, souligne cependant certains risques qu'elle comporte. En effet, même s'il a été prouvé que la majorité des cultivateurs de cannabis maintiennent parallèlement une activité agricole licite, la très forte rentabilité du produit peut les inciter à tendre vers la monoculture. Les plantations de cannabis restent certes le plus souvent limitées à de petites surfaces (entre 0,1 et 2ha au maximum), mais, depuis peu, on a observé l'apparition d'exploitations de plus en plus grandes (jusqu'à 15ha au Ghana)³⁴. Les conséquences sur l'autosuffisance alimentaire pourraient être dramatiques à long terme si l'extension des surfaces dédiées au cannabis se fait au détriment de des cultures de plantation ou même de l'agriculture vivrière³⁵. Au Cameroun, certains cultivateurs ont déclaré que les cultures de manioc ou les bananiers ne servaient qu'à dissimuler les plants de cannabis. De même, en République Démocratique du Congo, certaines ONG locales ont alerté le PAM (Programme Alimentaire Mondial) des risques de famine induits par l'augmentation des cultures de cannabis³⁶.

3. LA HAUSSE DE LA DEMANDE

En dehors de la forte hausse de la production de cannabis en Afrique de l'Ouest, l'autre évolution importante du marché du cannabis est l'explosion de sa consommation depuis plusieurs décennies. En effet, même si la consommation de psychotropes reste un fait lourdement condamné socialement (et pénalement) en Afrique de l'Ouest, les chiffres parlent d'eux-mêmes : la région a un des taux de prévalence de la consommation de cannabis les plus élevés au monde puisqu'il est

³² PEREZ, Pascale et LANIEL, Laurent, *Croissance et... croissance de l'économie du cannabis en Afrique subsaharienne (1980-2000)*, op. cit.

³³ UNODCCP, *The Drug Nexus in Africa*, op. cit.

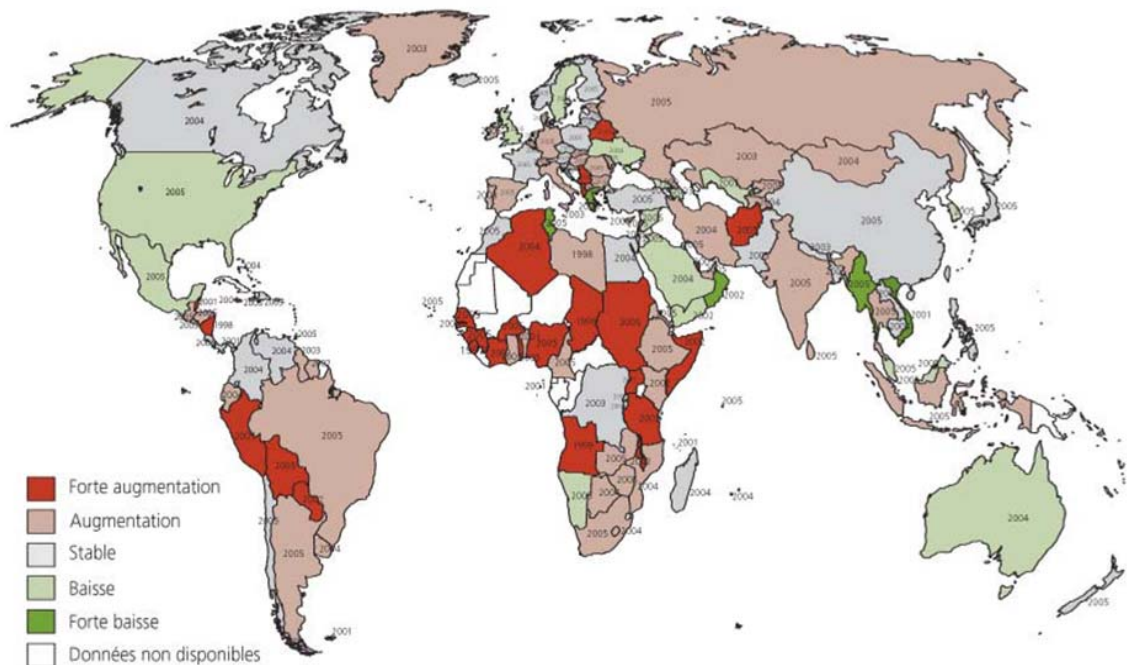
³⁴ Observatoire Géopolitique des Drogues, *Atlas Mondial des Drogues*, Presses Universitaires de France, 1996

³⁵ PEREZ, Pascale, *Quel est le poids du facteur agricole dans le « phénomène drogues » en Afrique ?*, op.cit

³⁶ LABROUSSE, Alain, *La culture du cannabis en développement*, op. cit.

de 13% (2005) pour une moyenne mondiale de 3,8%³⁷. Dans tous les pays de la région (à l'exception du Burkina Faso), c'est la drogue la plus consommée³⁸.

Carte 19: Évolution de l'usage de cannabis en 2005 (ou dernière année disponible)



39

Il faut d'ailleurs souligner que cette forte consommation interne est en elle-même une autre explication essentielle de la hausse de la production. C'est même parfois cette croissance des marchés locaux qui en a été le principal moteur. A ce titre, le Ghana est un exemple significatif : on estime qu'environ 15% de la population est concernée par la consommation de cannabis⁴⁰, chiffre qui a augmenté peu à peu, parallèlement à l'augmentation de la production depuis les années 60⁴¹. Il ya donc, comme pour la plupart des produits, interdépendance entre, d'une part, la hausse de la consommation qui soutient la production, et, d'autre part, la hausse de la production qui, en diminuant les prix, entretient la consommation.

Il s'agira donc dans cette partie d'identifier les différentes motivations qui poussent à la consommation et d'en exposer les causes.

³⁷ Office des Nations Unies contre la Droque et le Crime, *Rapport Mondial sur les Drogues*, 2007

³⁸ Office des Nations Unies contre la Droque et le Crime, *Rapport Mondial sur les Drogues*, 2007

³⁹ Source : Office des Nations Unies contre la Droque et le Crime, *Rapport Mondial sur les Drogues*, 2007

⁴⁰ LANIEL, Laurent, *Violence et cannabis : Usages du «tabac du diable» au Ghana*, op. cit.

⁴¹ Contrairement à d'autres pays de la région, le Ghana a connu une crise économique plus précoce, à partir du milieu des années 60, qui a enclenché un processus de paupérisation de plus de 15 ans.

a. Les différentes représentations du cannabis

Le sociologue Laurent Laniel a tenté d'établir la structure de la consommation du cannabis en fonction des différentes représentations qui lui sont attribuées. Il distingue ainsi trois types d'usage du cannabis :

- Un usage dit « magico-thérapeutique », lié à des traditions anciennes, datant a priori de l'introduction de la plante par les Arabes dans les comptoirs de l'est du continent au plus tard au XII^{ème} siècle⁴². Le cannabis est dans ce cas consommé dans le cadre de certains rites (par exemple funéraires au Cameroun) ou de remèdes médicaux. Néanmoins, il semble que ces usages restent extrêmement limités en Afrique de l'Ouest.

- Un usage dit « récréatif », lié à une représentation qui allie les effets du cannabis à la recherche de plaisir. En Afrique de l'Ouest, où il fait l'objet d'une forte réprobation sociale, cet usage est limité au cercle des expatriés et des jeunes issus des classes sociales les plus aisées. Il semble a priori reproduire le mode de consommation occidental.

- Le troisième type d'usage du cannabis est l'usage dit « stratégique ». Il est directement lié à une représentation « utilitariste » des effets du cannabis. Le consommateur attend de la consommation de cannabis une stimulation physique ou morale afin de pouvoir exécuter une activité exigeant des efforts particulièrement importants. Cette représentation est ancienne et parfois alimentée par des légendes prêtant au cannabis la vertu d'augmenter le courage, l'intelligence et la force de ceux qui la consomment.

b. Violence et consommation de cannabis

C'est ce troisième usage qui nous intéresse ici en ce qu'il semble être celui le plus largement répandu en Afrique de l'Ouest.

Dans un article intitulé « Violence et cannabis : usages du « tabac du diable » au Ghana »⁴³, Laurent Laniel fait une typologie des relations entre violence et drogue. Il distingue les cas où la violence est due à la prohibition (violence d'Etat entre autres) et ceux où la violence est directement liée à la consommation de cannabis. C'est ce dernier cas qui nous intéresse ici puisqu'il correspond aux usages dits « stratégiques ». Il est lui-même subdivisé en deux catégories : lorsque que le cannabis est consommé pour faciliter l'accomplissement de violences (« modèle des Haschischins »⁴⁴), et lorsque qu'il est consommé afin de supporter la violence. Laurent Laniel oppose donc une « instrumentalisation offensive » de la prise de drogue à une « instrumentalisation défensive ».

⁴² DU TOÏT, B. : « Dagga: The History and Ethnographic Setting of *Cannabis sativa* in Southern Africa », Rubin, V. (ed.), *Cannabis and Culture*, Mouton, La Haye, 1975

⁴³ LANIEL, Laurent, *Violence et cannabis : Usages du « tabac du diable » au Ghana*, op. cit.

⁴⁴ Les Haschischins étaient les membres d'une secte ismaélite au Moyen-Orient (XI^{ème} – XII^{ème} siècle) qui pratiquaient des assassinats ciblés. Certains pensent qu'ils ne pouvaient commettre de tels actes que sous l'emprise du cannabis.

L'instrumentalisation offensive du cannabis est présente en Afrique de l'Ouest dans le cadre de ce que l'on appelle la « toxicomanie de guerre »⁴⁵, lorsque les soldats (réguliers ou non) sont amenés (de leur propre chef ou à l'instigation de leur commandement) à consommer des drogues avant d'aller combattre. Cela a notamment été le cas au Libéria et au Sierra Leone lors des guerres civiles qui ont touché ces pays⁴⁶. Cette toxicomanie a alors concerné non seulement les adultes partie-prenantes des conflits, mais également les enfants soldats (qui n'avaient parfois que 8 ans), poussés à consommer de la drogue (le plus souvent du cannabis mais parfois de l'héroïne) pour pouvoir participer aux combats. Il semble que la violence extrême qui a caractérisé ces conflits soit directement liée à cette consommation quasi-systématique de psychotropes par les combattants⁴⁷. Néanmoins, l'instrumentalisation offensive du cannabis n'est pas seulement limitée au cadre des conflits. En effet, certains individus, au quotidien sont amenés à exercer une forme de violence physique ou morale et consomme du cannabis dans le but de pouvoir le faire. Laurent Laniel range dans cette catégorie les policiers, militaires (qui ont été les premiers consommateurs de cannabis au Ghana) mais aussi les cambrioleurs ou encore les vigiles privés engagés pour surveiller les habitations. Comme le sociologue l'indique, « l'exercice de la violence est ressenti comme quelque chose de tellement « innaturel » qu'il implique une telle rupture avec le comportement normal des individus en société, que ces derniers doivent souvent avoir recours à un élément extérieur, une drogue, pour être capables de s'y livrer de façon répétée »⁴⁸.

c. Une réponse à la dégradation des conditions de vie

Néanmoins, la majorité des consommateurs de cannabis au Ghana rentrent dans la catégorie des usages utilitaristes liés à une instrumentalisation défensive de la violence. Dans ce cas, ce sont directement les conditions de travail et plus généralement de vie qui poussent à la consommation. Ainsi, et d'après les recherches de l'OGD en Afrique de l'Ouest, on peut dire que la détérioration de ces conditions en Afrique à partir des années 80 est une des causes principales de l'augmentation de la consommation de cannabis en Afrique de l'Ouest. En effet, que ce soit dans les milieux urbains ou ruraux, il semble que les baisses de salaires, les pertes d'emploi et l'augmentation des prix liées à la fois à l'évolution des cours mondiaux des matières premières et à la mise en place des PAS soient venues directement alimenter le marché du cannabis en Afrique de l'Ouest.

⁴⁵ Observatoire Géopolitique des Drogues, *Atlas Mondial des Drogues*, op. cit.

⁴⁶ LABROUSSE, Alain, *Quelles sont les conséquences de l'interaction entre le trafic des drogues et les conflits armés en Afrique subsaharienne ?*, op. cit.

⁴⁷ KPAKRA, Bob Sam, *Enfants-soldats drogués en Sierra Leone*, OGD (Observatoire Géopolitique Des Drogues)

⁴⁸ LANIEL, Laurent, *Violence et cannabis : Usages du «tabac du diable» au Ghana*, op. cit.

Les agriculteurs, comme on l'a déjà vu, ont vu leurs revenus monétaires diminuer fortement tandis que les prix des intrants et du travail restaient fixes voire augmentaient (inflation). Cela a eu pour conséquence une hausse du travail nécessaire pour la même exploitation, étant donné que beaucoup ont dû réduire la main d'œuvre qu'ils employaient. Dans les zones urbaines, après la mise en œuvre des PAS, on a assisté à une poussée importante du chômage, notamment chez les classes moyennes urbaines, touchées de plein fouet par le dégraissage des organismes publiques, voire par leur suppression. Plus généralement, l'ensemble de la population a été touchée par la hausse des prix, notamment des produits de base. Cette situation s'est davantage accentuée après la dévaluation du franc CFA (janvier 1994), et pour certaines familles, le budget destiné à la nourriture pouvait représenter jusqu'à plus de la moitié du budget total du foyer⁴⁹. En conséquence, beaucoup sont venus grossir les rangs des travailleurs informels, avec des temps de travail beaucoup plus élevés, pour des salaires moindres. Certains ont alors eu recours à la consommation de cannabis dans le but de mieux supporter de plus importants efforts indispensables à leur survie, quand ils ne sont pas devenus des acteurs directs du trafic.

La faiblesse des prix du cannabis, par rapport aux autres produits de consommation courante favorise également la consommation. Ainsi, le tableau⁵⁰ qui suit montre que dans les principales villes de la région, le prix d'une cigarette de cannabis (la plus petite unité de vente), est toujours inférieur ou égal au prix d'une bouteille de bière ou d'un trajet simple en bus (sauf au Sénégal). C'est donc un produit facilement accessible même pour les populations défavorisées. Cette faiblesse des prix explique en outre la prévalence du cannabis par rapport aux autres drogues (cocaïne, héroïne) qui restent beaucoup plus chères (au minimum 10 fois plus).

	Trajet de bus	Bouteille de bière	Cigarette de cannabis
Abidjan	CFA 160	CFA 200	CFA 40-50
Dakar	CFA 170	CFA 200	CFA 200
Accra	600 cedis	2000 cedis	500 cedis
Lagos	N20	N45	N10

4. CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DE LA COMMERCIALISATION

Enfin, le dernier aspect du marché du cannabis en Afrique de l'Ouest que nous abordons est la commercialisation. Les spécificités de la consommation mais aussi des facteurs qui ont encouragé la production de cannabis dans la région lui confèrent des caractéristiques bien particulières. Il est avant tout important de noter

⁴⁹ LABROUSSE, Alain, *La culture du cannabis en développement*, op. cit.

⁵⁰ UNODCCP, *The Drug Nexus in Africa*, op. cit.

que la majorité de la production est destinée à la région au sens large, c'est-à-dire qu'elle circule aisément entre les différents pays, souvent en fonction des goûts des consommateurs. Néanmoins, il faut noter qu'une part de plus en plus importante est destinée à l'exportation vers l'Europe, l'Algérie ou le Soudan, preuve que la production dépasse aujourd'hui largement la consommation⁵¹.

a. Le rôle des réseaux de trafiquants nigériens et ghanéens

Une des caractéristiques de cette commercialisation est le rôle qu'ont joué (et que jouent toujours, mais dans une mesure moindre) les trafiquants ghanéens et nigériens dans l'expansion de la production en Afrique de l'Ouest.

En effet, ces deux pays ont été les premiers à voir se développer, sur leur sol, les cultures de cannabis, peu de temps après la seconde guerre mondiale. Beaucoup de spécialistes attribuent en fait l'introduction du cannabis dans la région aux soldats de l'Empire Britannique partis combattre en Asie pendant la seconde guerre mondiale et qui en auraient ramené du cannabis. Même si cette thèse n'est pas validée par tous, il est incontestable que ces pays ont été des précurseurs du trafic de cannabis dans la région. Il y a à cela d'autres explications, notamment la précocité de la crise économique dans le cas du Ghana (années 60), mais cette caractéristique est importante pour comprendre comment le trafic s'est peu à peu étendu à l'ensemble de la région. En effet, dans plusieurs pays, il est attesté que ce sont les trafiquants ghanéens et nigériens qui sont venus voir des paysans alors victimes de la crise économique pour leur proposer de cultiver le cannabis. C'est le cas en Gambie, en Casamance (sud du Sénégal), mais également au sud du Burkina Faso⁵². De plus, il existe de forts soupçons sur les relations entre les producteurs ivoiriens et les trafiquants ghanéens au vu de la similitude des semences utilisées dans les deux pays. Il semblerait en fait que l'initiative de la culture du cannabis en Côte d'Ivoire soit le fait des migrants ghanéens invités à la fin des années 70 par les autorités ivoiriennes à participer au développement des fronts pionniers cacaoyers⁵³. Il est également établi que les nigériens ont étendu leurs activités au Bénin⁵⁴.

Le système mis en place est lui aussi intéressant. Il reproduit en fait le système de contrats passés traditionnellement entre les commerçants de poisson ghanéens et les pêcheurs de la côte sénégalaise⁵⁵ : les trafiquants fournissent semences et intrants aux producteurs et leur payent à l'avance la récolte qui n'aura lieu que trois

⁵¹ Observatoire Géopolitique des Drogues, *Atlas Mondial des Drogues*, Presses Universitaires de France, 1996

⁵² LEONARD, Eric, *Crise des économies de plantation et trafic de drogues en Afrique de l'Ouest : les cas ivoirien et ghanéen*, op. cit.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Observatoire Géopolitique des Drogues, *Atlas Mondial des Drogues*, Presses Universitaires de France, 1996

⁵⁵ Il est d'ailleurs aussi intéressant de souligner le rôle des pêcheurs fanti dans le trafic de cannabis : ils utilisent en effet leurs barques pour transporter le cannabis hors des eaux territoriales ghanéennes dans des cargos qui se chargent ensuite de l'exporter vers les pays voisins.

mois plus tard⁵⁶. On assiste donc à la création de véritables filières organisées offrant prix garantis, achat sur pied et fourniture de semences. D'autres systèmes permettent également aux producteurs de vendre au cas par cas, au plus offrant ou en fonction de leurs besoins.

Il faut également remarquer que ces réseaux ne sont pas forcément que des réseaux de grands trafiquants. Il existe également des circuits à plus petite échelle, mis en place à travers des réseaux familiaux ou entre urbains et ruraux⁵⁷.

b. Une commercialisation intégrée aux circuits marchands préexistants

Mais force est de constater que, même s'il faut leur en reconnaître l'initiative, ces réseaux nigériens et ghanéens n'ont plus le monopole de la commercialisation du cannabis. En effet, dans la plupart des pays concernés, des structures de commercialisation propres se sont mises en place selon des modalités bien spécifiques et encore une fois liées aux caractéristiques de la région.

Ainsi, on assiste dans la plupart des cas à une parfaite intégration des filières de commercialisation du cannabis dans les filières licites. On l'a vu, le développement des cultures de rente en Afrique de l'Ouest s'est fait de façon totalement intégrée, via les organismes d'Etat chargés de la gestion des productions et des exportations. L'effondrement d'une partie de ces filières à partir du milieu des années 80 a engendré une mutation de ces circuits marchands licites vers le trafic de cannabis. Une partie du trafic est donc dans ce cas assurée sous le couvert d'activités légales d'import-export⁵⁸. Ainsi, en Côte d'Ivoire, deux gros réseaux, impliquant de gros acheteurs de cacao et de café, ont été démantelés en 2001. Ils expédiaient le cannabis dans des sacs contenant entre 200 et 400kg de feuilles séchées, le tout dans des chargements de 40t de cacao à destination des ports d'Abidjan ou de San Pedro⁵⁹.

Néanmoins, cette imbrication entre les filières des cultures de rente et la filière cannabis va bien au-delà du simple convoyage vers les ports. En effet, c'est en quelques sortes tout le système clientéliste, mis à mal par les réformes imposées par les institutions internationales, qui a pu survivre par le trafic du cannabis⁶⁰.

c. Maintien du système de redistribution clientéliste

Il est ainsi intéressant de voir comment ces élites, menacées par les réformes, ont su mettre à profit les mutations des systèmes marchands de la région pour garder leur mainmise sur une partie des bénéfices du projet.

⁵⁶Observatoire Géopolitique des Drogues, *Atlas Mondial des Drogues*, Presses Universitaires de France, 1996

⁵⁷ PEREZ, Pascale et LANIEL, Laurent, *Croissance et... croissance de l'économie du cannabis en Afrique subsaharienne (1980-2000)*, op. cit.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ LABROUSSE, Alain, *La culture du cannabis en développement*, op. cit.

⁶⁰ LEONARD, Eric, *Crise des économies de plantation et trafic de drogues en Afrique de l'Ouest : les cas ivoirien et ghanéen*, op. cit.

On l'a vu, les organismes d'Etat ont été démantelés puis remplacés par des sociétés privés d'import-export. Les élites politiques, qui profitaient à l'époque du régime clientéliste via notamment les quotas d'exportations, se sont alors redirigées vers des postes haut placés au sein des sociétés exportatrices, et ont donc pu, de par leurs nouvelles positions, mettre en place de nouvelles cultures de rente⁶¹. Eric Léonard va plus loin dans cette analyse puisqu'il défend l'idée selon laquelle le trafic de cannabis, en permettant de « maintenir les niveaux de financement des clientèles politiques et des pouvoirs locaux » (corruption), peut apparaître comme un facteur de paix civile, dans des régions que la crise était en mesure de déstabiliser fortement⁶².

De plus, comme on l'a évoqué précédemment, les revenus liés au cannabis peuvent parfois participer au développement local et donc se substituer au pouvoir central dans certains cas. Le risque pour l'Etat est d'assister à une trop forte autonomisation de ses relais locaux et donc de perdre une partie de sa légitimité, souvent déjà très fragile. « Le maintien de la légitimité de l'État dépend alors de sa capacité à intégrer le trafic et à s'imposer comme régulateur »⁶³.

On comprend dès lors que le trafic, source de revenus mais aussi, dans une certaine mesure, de stabilité, ne fasse pas l'objet d'une réelle volonté d'éradication de la part des pouvoirs publics.

CONCLUSION

Le cannabis apparaît donc pour plusieurs raisons comme une réponse rationnelle à l'échec et aux effets pervers des politiques internationales imposées depuis plusieurs décennies aux économies africaines. Plus que ça, il peut être vu comme un facteur de stabilisation, de développement local et même d'intégration de certaines régions rurales à l'économie mondiale. Le développement de cette filière répond presque parfaitement aux exigences de cette économie mondiale, en termes d'avantages comparatifs ou de libéralisation.

Néanmoins, on ne saurait oublier les risques inhérents à une telle filière. Tout d'abord, contrairement à une idée largement répandue, l'exportation de cannabis n'est pas une réponse viable au problème de la dépendance de l'Afrique aux prix fixés par les pays consommateurs. Même s'il est illicite, et donc vendu plus cher, ce sont là aussi ces pays qui fixent les prix, et non les producteurs. De plus, cette culture ne peut être vue comme durable. Les dangers de la monoculture pour la sécurité alimentaire, déjà abordés ici, sont à prendre très au sérieux, notamment dans le contexte actuel de montée des prix des matières premières. Enfin, et surtout, il ne faut pas perdre de vue les ravages causés par l'économie de la drogue, en terme de santé publique avant tout, mais aussi en termes de sécurité publique.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

L'émergence des réseaux criminels dans tous les pays de la région, est une des conséquences alarmantes de l'expansion de l'économie du cannabis en Afrique de l'Ouest. Ces réseaux ont d'ailleurs depuis peu élargi leurs activités puisqu'ils sont impliqués de manière avérée dans le trafic de cocaïne, de drogues de synthèse mais aussi d'héroïne, et qu'il existe de forts soupçons de production de pavot et de coca dans la région.

La mise en place de la « filière cannabis » a donc un prix à long terme qui ne peut être que dévastateur et mérite donc d'être pris en compte par les politiques nationales, avec le soutien inconditionnel des institutions internationales. Cependant il est évident qu'aucune mesure ne saurait répondre efficacement au défi de la drogue en Afrique de l'Ouest si elle ne prend pas en compte la responsabilité du système économique mondial et donc l'absolue nécessité d'en revoir les règles.

BIBLIOGRAPHIE

- Rapports:

- United Nations Office for Drug Control and Crime Prevention (UNODCCP), *The Drug Nexus in Africa*, ODCCP Studies on Drug and Crime, 1999, http://www.unodc.org/pdf/report_1999-03-01_1.pdf
- Observatoire Géopolitique des Drogues, *West Africa: In-Depth Assessment Study on Drug Production and Local Trafficking, in particular related to Cannabis Cultivation*, Paris, OGD (Report to the European Commission, D-Afr/94/01), 1995
- Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime, *Rapport Mondial sur les Drogues*, 2007, https://www.unodc.org/documents/wdr/WDR_2007/wdr2007_french_web.pdf

- Ouvrages:

- PEREZ, Pascale, *Quel est le poids du facteur agricole dans le « phénomène drogues » en Afrique ?*, in OGD, *Les drogues en Afrique Subsaharienne*, Paris, Most-UNESCO-KARTHALA, 1998
- Observatoire Géopolitique des Drogues, *Atlas Mondial des Drogues*, Presses Universitaires de France, 1996
- LABROUSSE, Alain, *Quelles sont les conséquences de l'interaction entre le trafic des drogues et les conflits armés en Afrique subsaharienne ?*, OGD, *Les drogues en Afrique subsaharienne*, Paris, Most-UNESCO-KARTHALA, 1998, pp.159-167
- LANIEL, Laurent, *Violence et cannabis : Usages du «tabac du diable» au Ghana*, Traduction revue et actualisée de l'article «Violencia y marihuana: Usos del "tabaco de diablo" en el Ghana contemporáneo» publié in Inchaurreaga, Silvia (compiladora): *Drogas y Drogadependencias, Teoría, Clínica e Instituciones*, CEAD-SIDA, Universidad Nacional de Rosario (UNR), Rosario, 1997.
- DU TOÏT, B. : « Dagga: The History and Ethnographic Setting of *Cannabis sativa* in Southern Africa », Rubin, V. (ed.), *Cannabis and Culture*, Mouton, La Haye, 1975

- Articles:

- LEONARD, Eric, *Crise des économies de plantation et trafic de drogues en Afrique de l'Ouest : les cas ivoirien et ghanéen*, in *Autrepart* (8), 1998, pp. 79-99, http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/autrepart/010016611.pdf
- PEREZ, Pascale et LANIEL, Laurent, *Croissance et... croissance de l'économie du cannabis en Afrique subsaharienne (1980-2000)*, in *Hérodote* n°112, La Découverte, Paris, 1^{er} trim. 2004, <http://laniel.free.fr/INDEXES/PapersIndex/HERODOTE/Herodote112PAPERS/CANNAFRICAHERODOTE.htm>
- LABROUSSE, Alain, *La culture du cannabis en développement*, Décembre 2007
- KPAKRA, Bob Sam, *Enfants-soldats drogués en Sierra Leone*, OGD (Observatoire Géopolitique Des Drogues), <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-630.html>

